

Acteurs socio-économiques

La trame verte et bleue s'intéresse aux interactions entre les activités humaines et la biodiversité. Artificialisation du territoire par les zones d'activités, intensification des pratiques agricoles, surfréquentation des espaces touristiques? les impacts des activités économiques sur la biodiversité sont souvent considérés comme négatifs. A contrario, les contributions positives existent et méritent d'être considérées, comme le maintien d'espaces ouverts par le pâturage ou la fauche.

Au regard de leur influence sur la biodiversité, les acteurs socio-économiques sont au cœur de la démarche du SRCE, pour l'efficacité future de ce dernier et de sa mise en œuvre. Cette influence est réciproque, à travers les services rendus par les écosystèmes : pollinisation, régulation des crues, qualité du cadre de vie, attractivité du territoire?

Les agriculteurs

Les agriculteurs sont les premiers gestionnaires de l'espace puisqu'ils valorisent plus des trois quarts du territoire breton. A travers l'aménagement des structures foncières, les assolements, les pratiques mises en oeuvre... l'agriculture façonne l'environnement et fait évoluer la biodiversité. Agriculture et biodiversité entretiennent une relation de dépendance mutuelle. De nombreux services écosystémiques, par exemple liés au maintien de la fertilité des sols, sont indispensables à l'agriculture.

Le bocage est une composante essentielle des milieux agricoles bretons. Sa richesse en biodiversité est liée non seulement aux linéaires de haies et de talus, mais aussi aux relations que ces derniers entretiennent avec les milieux alentour et à leur nature (cultures, prairies, vergers?). L'importance du bocage pour les continuités écologiques* en Bretagne justifie qu'il constitue une sous-trame à part entière.

La biodiversité globale du réseau bocager est riche d'espèces forestières et d'espèces de milieux plus ouverts. Leur répartition peut varier au fil du temps.

Le carabe intriqué vit en forêt et dans les haies qui présentent une ambiance boisée, comme ce talus qui n'a pas été émondé depuis plusieurs années.



Le lézard vert appréciera les places de chauffe créées sur le talus par la coupe du bois.

(Cliquer sur l'image pour l'afficher en grand dans une nouvelle fenêtre)

Source : DREAL Bretagne, RCT - Initiatives Durables
Les implications du SRCE ?

Les principes de la trame verte et bleue et leur traduction dans le SRCE mettent en avant le rôle clé des

agriculteurs pour la biodiversité en Bretagne. Le SRCE est l'occasion de faire débattre de nombreux acteurs autour des interactions entre l'agriculture et le fonctionnement écologique des territoires et des milieux. Sa rédaction s'appuie sur les connaissances existantes en la matière, tout en envisageant, à travers le plan d'actions, d'aller plus loin sur des sujets qui mériteraient d'être approfondis.

L'identification et la transcription de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme des collectivités contribuent à la protection du foncier agricole. Il y a convergence entre préservation de la biodiversité et de l'outil agricole, notamment en zone périurbaine où la pression sur le foncier est très forte.

Les sylviculteurs

La biodiversité forestière est faible par rapport à d'autres régions métropolitaines et atteint 13% en moyenne nationale. Cette faible biodiversité est due à la diversité des fonctions : productions de bois, activités récréatives, etc. Ces fonctions sont indissociables de l'intérêt de la forêt pour la biodiversité. Malgré un niveau de dérangement faible par rapport aux autres milieux, elle sert de nombreuses fonctions variées, remarquables ou plus ordinaires. La contribution des forêts et des milieux boisés à la biodiversité, en tant que réservoirs de biodiversité* ou de corridors écologiques*, est ainsi à ne pas négliger.



La gestion durable des forêts, le maintien d'arbres morts, sont des principes favorables à la biodiversité et déjà bien intégrés par les forestiers, dont la plupart adhèrent à des démarches de gestion durable.

Les implications du SRCE ?

Les trames vertes et bleues régionale et locales vont s'appuyer de façon privilégiée sur les milieux forestiers. Du petit bosquet au grand massif, tous les milieux pourront être identifiés comme apportant une contribution plus ou moins forte aux continuités écologiques, en fonction des territoires et des échelles considérées. La TVB et le SRCE vont aussi s'intéresser de plus près aux relations entretenues par les milieux boisés avec les autres types de milieux, notamment bocagers.

Les bois et forêts font déjà l'objet d'une traduction spécifique dans les documents d'urbanisme des collectivités, en tant qu'espaces boisés classés ou au titre de la loi paysages. A partir d'un certain seuil de surface, ils font aussi l'objet d'un plan de gestion obligatoire qui intègre la biodiversité parmi les objectifs visés.

Les autres acteurs socio-économiques

Les territoires sont riches d'un tissu d'entreprises locales qui assurent leur dynamisme. Leur implantation, leurs activités propres ou induites ont des impacts sur la biodiversité et les continuités écologiques*, selon une évolution négative ou positive. Par exemple, l'extension d'une carrière détruit des habitats naturels favorables à certaines espèces. Elle peut aussi entraîner la création d'une voie de desserte spécifique. Mais de nouveaux milieux apparaissent, favorables à d'autres espèces que la gestion de la carrière peut favoriser sans contraindre l'activité.

L'accueil des entreprises peut se faire au sein de zones d'activités dédiées. Le choix de leur implantation rejoint le projet d'aménagement global des territoires et relève des collectivités. Au sein des zones d'activités, les entreprises sont gestionnaires d'espaces couvrant parfois des surfaces importantes et pouvant contribuer aux continuités écologiques*. La mise en œuvre de pratiques de gestion différenciée favorise leur rôle positif pour la biodiversité.

L'activité de nombreuses entreprises est basée sur les services rendus par la biodiversité et les continuités écologiques*. C'est le cas notamment des secteurs du tourisme ou des loisirs. En outre, la mise en œuvre de la trame verte et bleue dans les territoires va générer une activité économique propre (expertise, travaux?). Plusieurs entreprises ont par exemple déjà acquis une compétence dans la restauration de la continuité écologique* des cours d'eau.

*Termes définis dans le glossaire